Introduction : étude de quelques marqueurs polysémiques du français dans la théorie de l'invariance et de la variation

Fumitake ASHINO

Ce numéro présente trois articles portant sur la question de la polysémie de quelques unités morpho-lexicales du français. Ces travaux sont issus d'une journée d'étude « Approches énonciatives de la polysémie » qui s'est tenue le 18 juin 2023 à l'Université Keio, au cours de laquelle sont intervenus Fumitake Ashino (Université Keio), Elena Vladimirska (Université de Lettonie), Tatsuya Ito (Université des langues étrangères de Nagoya), Jun-ya Watanabe (Université de Tokyo) et Junji Kawaguchi (Université Keio).

Dans différentes langues, la polysémie des unités morpho-lexicales est un phénomène massif[1] et constitue l'une des questions centrales dans les recherches en sémantique lexicale[2]. Elle soulève également de nombreux problèmes sur les plans aussi bien théorique que méthodologique, devenant ainsi une source de diversification des approches sémantiques quant à son traitement. Ainsi, pour ne prendre que deux approches représentatives et souvent opposées, la sémantique structurale propose la description des mots polysémiques en termes d'analyse sémique où la polysémie est décrite en tant que combinatoire de sèmes, quand les courants cognitivistes tentent de décrire la polysémie d'un mot sur la base d'un ou plusieurs sens dits « prototypiques », à partir desquels les autres sens seraient dérivés par le biais de la métaphore ou de la métonymie, à l'aide souvent de ce qu'ils appellent « image schema »[3].

Les trois articles réunis dans ce numéro s'inscrivent, à des degrés et à des titres très divers, dans la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (TOPE), telle qu'elle a été développée autour des travaux d'Antoine Culioli (cf. Culioli 1990 ; 1999 ; 2018).

Dans les travaux menés au sein de ce cadre théorique portant sur différentes unités morpho-lexicales, la question de la polysémie est abordée sous l'angle de l'articulation entre l'invariance et la variation, dans la mesure où il s'agit de reconstruire l'invariance sémantique d'une unité morpho-lexicale à travers la diversité de ses valeurs et emplois, d'une part, et, de dégager, à partir de cette invariance, le principe régulier de cette variation, d'autre part.

En effet, dans cette approche, on soutient l'idée que chaque unité linguistique, grammaticale ou lexicale, a son identité sémantique. L'identité sémantique d'une unité est ce qui est présent / ce qui se retrouve dans tous ses emplois et valeurs, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle soit réductible à un quelconque

[1] Ainsi, en français, plus de 40 % des mots sont polysémiques (contre moins de 5 % des homonymes). cf. Victorri & Fuchs (1996 :13).
[2] En témoigne l'existence de différentes monographies consacrées à ce sujet. cf. Fuchs & Victorri (1996) ; Kleiber (1990 ; 1999) ; Pauly (2010), etc.
[3] Voir Pauly (2010) sur la discussion détaillée de ces deux approches de la polysémie.

dénominateur sémantique commun, ni à un sens premier[4], ni à un sens « prototypique ». En tant que telle, une identité sémantique ne correspond à aucune valeur concrète d'une telle unité.

L'identité sémantique d'une unité est décrite en termes de ce qu'on appelle une « forme schématique[5] » (désormais FS) qui correspond à la représentation métalinguistique d'une unité morpho-lexicale qui la définit dans sa singularité. C'est un *schéma*, au sens où elle structure/organise le type particulier de contexte où elle apparaît ; en même temps, c'est une *forme* dans la mesure où elle reçoit sa substance des éléments du contexte qu'elle mobilise[6].

Cette représentation met en jeu plusieurs éléments (ou « paramètres de FS ») constitutifs d'une telle unité. Ces paramètres sont abstraits, au sens où ils se situent en deçà d'une assignation lexicale et peuvent faire l'objet de multiples spécifications.

La FS est donc ce qui définit le pôle d'invariance d'une telle unité, mais comme le montre sa définition même, elle définit aussi le rapport de l'unité aux contextes qu'elle organise. Ce rapport aux contextes est ce qui constitue la variation de cette unité, dont il s'agit de dégager le principe régulier[7].

Chacun des trois articles qui composent ce numéro aborde un ou plusieurs aspects théoriques esquissés ci-dessus à travers l'analyse d'une unité polysémique en français.

L'article de Junji Kawaguchi consacré à la polysémie de *falloir* est centré sur la recherche de l'invariant de ce marqueur. L'auteur s'attache à dégager ce qui est propre à ce marqueur, pris pour lui-même, ce qui caractérise son identité sémantique de manière interne, sans partir *a priori* des catégories de modalité plus ou moins bien établies de « déontique » ou d'«épistémique » dont *falloir* est censé faire partie [8], et, ce faisant, à ce qui définit sa singularité par rapport à d'autres marqueurs sémantiquement proches, tels que *devoir*, *avoir besoin*. L'identité sémantique de *falloir* proposée par l'auteur s'appuyant sur l'étude de Benveniste sur le complétif met en jeu trois paramètres : *Ev* (état de choses validé au moment d'énonciation), *Es* (état de choses souhaité par l'énonciateur) et *p* (relation prédicative non validée au moment de l'énonciation et qui constitue le dernier élément manquant pour obtenir *Es*). Cette caractérisation de *falloir* rend compte non seulement de son emploi « déontique », mais aussi des emplois quelque peu marginalisés dans les travaux antérieurs, mais bien fréquents à l'oral : *il ne fallait pas !*, *il fallait voir !, qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre !* Enfin, la démarche de J. Kawaguchi fondée sur les observations minutieuses des énoncés où apparaît ce marqueur lui

[4] Sur la critique du sens premier, voir notamment Planchon (2014).

[5] La notion de forme schématique a été introduite par A. Culioli : « L'analyse d'un marqueur (entendu non pas au sens d'étiquette, mais de marqueur d'opération ou éventuellement de polyopération) doit aboutir à une représentation formelle ayant des caractères stables et contrôlables. À partir de cette représentation formelle, que j'appelle *forme schématique*, se construit des formes supplémentaires qui sont, en fait, des déformations de la forme de base. La question est de comprendre l'organisation de ces dispositifs déformables ». (Culioli 1990 : 116)

[6] Cela signifie que le rapport d'une unité à ses contextes fait partie intégrante de son identité sémantique. Sur ce point, voir en particulier De Vogüé (2011).

[7] cf. Franckel (2002), Franckel & Paillard (2007) ; Camus et al. (2014) ; Ashino, Franckel & Paillard (2017), etc.

[8] Les deux valeurs « épistémique » et « déontique » sont généralement considérées comme constituant un cas typique de polysémie dans les modaux *pouvoir* et *devoir*. Culioli (2018: 104) les regroupe à l'aide d'une modalité (inter) subjective.

permet de dégager de nouvelles contraintes fines qui sont associées à *falloir* (notamment en relation avec la négation) et de décrire des différences subtiles entre *falloir* et *devoir*. (cf. *Pierre doit travailler pour réussir* vs *Il faut que Pierre travaille pour réussir*).

De son côté, l'article d'Elena Vladimirska se penche sur la question de l'invariance et du principe de variation de l'unité *espèce*, qui connaît une diversité d'emplois qui sont à première vue très hétérogènes et disparates : taxinomique, approximatif, ou encore jugement négatif du locuteur. Pour rendre compte de cette polysémie, l'auteure propose la FS d'*espèce* qui met en relation deux paramètres : « la représentation R que le sujet S a de ce qu'il perçoit » et « la notion P que cette représentation appelle / évoque chez S ». Sur la base de cette identité sémantique (l'invariant), elle rend compte du principe organisateur de variation du marqueur en termes de pondération sur l'un des trois pôles constitutifs de sa FS : (i) pondération sur R, (ii) pondération sur P et (iii) pondération sur S, qui débouchent respectivement sur trois types de configurations qu'organise le mot *espèce* : (a) « formulation » (cf. *Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères*) ; (b) « catégorisation » (cf. *La posidonie est une espèce de plante à fleurs aquatiques*) et (c) « exclamatif » (ex. *Espèce de salaud de cochon !*).

L'article de Jun-ya Watanabe discute de l'approche constructiviste du sens (cf. Franckel 2002) avec son application au lexème polysémique *créneau* dont il distingue quatre grands types d'emplois : *les créneaux du château fort* ; *faire un créneau pour garer ma voiture* ; *trouver un créneau dans son emploi du temps* ; *trouver un bon créneau* (au sens de « segment du marché où la concurrence est réduite »). Sur la base de la FS qu'il propose de ce lexème selon laquelle *créneau* marque « l'espace spatial, temporel ou notionnel qui est construit pour rendre possible une certaine action », l'auteur rend compte de la construction du sens de cette unité dans les énoncés dans le cadre de l'interaction entre cette FS d'un côté et les éléments contextuels de l'autre. Tout en admettant l'efficacité de cette démarche, il fait remarquer une certaine limite de cette FS lorsqu'on décrit des locutions métaphoriques telles que *monter au créneau* ('s'engager dans un débat') dans la mesure où il n'est pas évident de déduire cette interprétation directement à partir de la FS du lexème. La solution que propose J. Watanabe, à la suite de l'étude de Péroz (2010), est de passer par la valeur stable de *créneau* qu'on trouve dans l'emploi 'les créneaux du château fort', qui constitue le point de départ pour accéder à l'interprétation en question.

Bibliographie

Ashino, F., Franckel, J.-J. & D. Paillard (2017) : *Prépositions et rection verbale. Étude des prépositions* avec, contre, en, par, parmi, pour, Bruxelles : Peter Lang.

Camus, R., De Vogüé, S. & G. Mélis (éd) (2014) : « Introduction : variations sémantiques et syntaxiques : aspects d'une théorie de l'invariance », *Linx*, 70-71, 7-14.

Culioli, A. (1990) : *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome I, Paris : Ophrys.

Culioli, A. (1999) : *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome II, III, Paris : Ophrys.

Culioli, A. (2018) : *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome IV, Paris : Lambert-Lucas.

De Vogüé, S. (2011) : « L'énonciation dans le lexique. Actualité du concept benvenistien d'intégration dans la théorie des formes schématiques de l'école culiolienne », chapitre 6, in : Brunet, É. & R. Mahrer (éd.), *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des « Problèmes de linguistique générale »*, Louvain-la-Neuve : Academia/L'Harmattan, pp.169-195.

De Vogüé, S. (2012) : « À la recherche des paramètres de l'élaboration du sens au sein des énoncés », *Corela*, HS-10 | 2012 *Paramétrer le sens ? Études de cas*, pp.1-30. http://journals.openedition.org/corela/2369

Franckel, J.-J. (2002) : « Introduction : le lexique, entre identité et variation », *Langue française*, 133, pp.3-15.

Franckel, J.-J. & D. Paillard (1998) : « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages*, 129, pp.52-63.

Franckel, J.-J. & D. Paillard (2007) : *Grammaire des prépositions*, Tome 1, Paris : Ophrys.

Kleiber, G. (1990) : *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, PUF.

Kleiber, G. (1999) : *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

Paillard, D. (2000) : « À propos des verbes « polysémiques » : identité sémantique et principes de variation », *Syntaxe & Sémantique*, 2, 99-120.

Pauly, É. (2010) : *La polysémie – Réflexions théoriques, méthodologiques et application à la lexicographie : l'exemple des verbes* aller, partir *et* tirer *en français contemporain*, Paris : L'Harmattan.

Planchon, P. (2014) : « Examen critique de quelques arguments avancés en faveur de l'hypothèse de la valeur première. L'exemple du verbe *donner* », Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014 SHS, pp.3165-3181. https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01357.pdf

Victorri, B. & C. Fuchs (1996) : *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris : Hermès.

(Maître de conférences à l'Université Keio)